



Léaz Flash Info n°20

21/01/2021

Prochain conseil municipal

Le lundi 24 janvier 2022 à 20h.

Permanence des élus

Deuxième mardi du mois de 17h à 19h, sans rendez-vous.

La prochaine permanence sera assurée le mardi 8 février en Mairie.

Association « Léaz en fête »

Une nouvelle association léazienne vient de voir le jour : Léaz en fête à pour objectif d'organiser des manifestations festives comme la traditionnelle gratinée et bien d'autres, en particulier à destination des jeunes. L'assemblée générale aura lieu le jeudi 27 janvier à 19h30 à la salle des fêtes de Grésin. Toutes les personnes intéressés pour intégrer l'association sont les bienvenues, jeunes ou moins jeunes !!!

Commission extra-municipale

Une commission extra-municipale concernant le plan communal de sauvegarde est mise en place dès le mois de février. Elle permettra de réfléchir à l'organisation des secours au sein de la commune en cas d'accident majeur (chimique, routier, climatique, etc).

Le DICRIM actuel (Document d'Information sur les Risques Majeurs) est consultable sur le site de la commune.

Refonte du site internet

Nous profiterons d'un changement technique pour réorganiser le site internet de la commune. Si vous êtes intéressé, vous pouvez participer à la réunion du lundi 31/01 à 18h30 en mairie.

Verger communal

Le verger communal va se mettre en place très prochainement.

Dans un premier temps, 5 noyers (sur le terrain légué par la famille Mauron), et 5 pommiers répartis sur la commune (Grésin et Léaz).

Les plantations auront lieu probablement début février.

Ce verger a des objectifs pédagogiques (taille et greffe). En attendant que ces jeunes arbres aient grandi, des démonstrations de taille et de greffe seront organisées chez les particuliers. Vous êtes intéressés ? Contactez-nous !

Jardin partagé

Le jardin de Léaz, jardin partagé situé sous la salle Maurice Raisin, est une association qui a pour objectif de jardiner en permaculture sur un terrain communal. L'association recherche toujours des outils, du crottin et de la paille... lejardindeleaz@gmail.com

Une nouvelle vie pour vos vêtements

Soldes, nettoyage de printemps, vous avez peut-être envie de donner des vêtements.

Croix rouge : 13 rue Viala à Bellegarde. 06 72 80 49 57

ul.bassin-bellegardien@croix-rouge.fr. Vous pouvez déposer vos articles tous les après-midi de la semaine sauf le vendredi.

Secours populaire : 3 Av Maréchal Leclerc à Bellegarde. 04 50 56 65 95

spfbellegarde01@gmail.com. Les mardi 9h-12 14h30-17h30 et jeudi 14h30-17h30.

Chemins de randonnée

Si vous remarquez des dégradations sur les panneaux de signalisation, ou les panneaux informatifs le long des chemins de randonnée, merci de le signaler en mairie.

Urbanisme

"Vous avez désormais la possibilité de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée en cliquant sur le lien suivant :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/communesList>

Vous avez accès à la plateforme SVE (Saisine par voie électronique) qui vous suit pas à pas dans votre démarche de dépôt de votre dossier.

Aucune autre méthode numérique ne sera recevable. Toutefois les dossiers papier peuvent toujours être déposés auprès de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Sont concernés :

- Les certificats d'urbanisme d'information et opérationnel
- Les déclarations préalables de travaux de tout type
- Les permis de construire (pour maison individuelle ou autre)
- Les permis d'aménager
- Les permis de démolir

Cette démarche vous permet de déposer votre demande 7j/7 et 24h/24, de suivre l'évolution de votre dossier et de transmettre tout document (pièce complémentaire) numérique.

Avant le dépôt de votre demande d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables) vous êtes invité à présenter un projet en mairie, de façon à l'étudier préalablement.

Recensement population

A compter du 01/01/2022 la population municipale est de 794 habitants.

Ouverture de la mairie

Lundi 13h30-18h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 13h30-16h30

Contact

mairie@leaz.fr

04 50 48 23 01

<https://www.leaz.fr>

Bibliothèque

Mercredi

10h-12h et 16h30-18h30

Jeudi 16h30-19h

Dernier samedi 10h-12h